

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT, À L'EFFET QUE:

Une séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent se tiendra le lundi 15 décembre 2025 à 16 h.

Ladite séance se tiendra au siège social de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, situé au 29 chemin d'Aylmer Sound, à Chevery, Québec. Il est aussi possible de participer à cette rencontre en visitant les bureaux municipaux de notre MRC aux adresses suivantes:

- Municipalité de Gros-Mécatina, 30 route Mécatina, La Tabatière, Québec;
- Municipalité de Saint-Augustin, 108 rue Principale, Saint-Augustin, Québec;
- Municipalité de Bonne-Espérance, 100, rue Whiteley, Rivière-Saint-Paul, Québec;
- Municipalité de Blanc-Sablon, 1149 boulevard Dr Camille Marcoux, Lourdes de Blanc-Sablon, Québec.

DONNÉ À CHEVERY, CE DIXIÈME (10 E) JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE (12) DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ (2025).



Karine Monger
Greffière-Trésorière